

*Sous la présidence de Laure de LA RAUDIÈRE
députée d'Eure-et-Loir*

***Transformation numérique :
Quelles opportunités pour le secteur
bancaire français ?***

Colloque

Mardi 17 octobre 2017

Paris



*Sous le parrainage de
Bruno Le Maire,
Ministre de l'Économie
et des Finances*

Version 19 du 29 septembre 2017

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

Descriptif de la manifestation

- **Lieu :** Maison de la chimie
- **Date :** Mardi 17 octobre 2017
- **Présidence :** Laure de LA RAUDIERE, députée d'Eure-et-Loir
- **Patronage sollicité :**
 - Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie
 - Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat au Numérique
- **Format de la manifestation :** 8h00 /13h00
- **Participants :** environ 200
 - Parlementaires européens, directions et bureaux de la commission européenne concernés ;
 - Parlementaires français concernés ;
 - Membres des cabinets ministériels concernés ;
 - Autorités de tutelle, directions administratives, agences et institutions financières concernées ;
 - Instances de régulation (AMF, CNIL, etc.)
 - Fédérations et organisations professionnelles (FBF, AFB, Paris Europlace, etc.) ;
 - Cluster et pôles de compétitivité dédiés au secteur : France Fintech, Finance Innovation, etc.) ;
 - Représentants des acteurs du secteur banque – assurances ;
 - Représentants de start-up ;
 - Représentants de prestataires et fournisseurs de solutions numériques du secteur ;
 - Nouveaux entrants : opérateurs télécoms, grande distribution, etc.
 - Fédération et associations de consommateurs ;
 - Médias.

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

- **Objectifs :**

- Contribuer à la prise de conscience des pouvoirs publics des grands enjeux de la transformation numérique du secteur bancaire ;
- Faire de l'adoption et de la maîtrise des technologies financières par la France une occasion de restaurer le rôle de la place de Paris sur les marchés financiers ;
- Renforcer les liens entre les acteurs du secteur bancaire avec l'écosystème des « fintechs » ;
- Favoriser le développement et la diffusion de l'innovation technologique au sein des organismes et entreprises partenaires.

- **Sponsors et partenaires institutionnels fondateurs :**

Sopra Banking Software, Groupe BPCE, Fondation Concorde, Groupement des Cartes Bancaires CB, DS Avocats, Aromates Rencontres et Débats, Largillière Finance, Lyncas, OCBF, Galitt.

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

Transformation numérique à haut risque pour le secteur bancaire français !

Nouveaux moyens de paiement, explosion du crédit participatif, mise en œuvre de la DSP2, ... le secteur bancaire français rentre aujourd'hui « dans le dur » de sa transformation numérique. Une transformation jusqu'à présent freinée par une puissante régulation, justifiée par la dimension stratégique de l'activité bancaire et de ses impacts sur tous les autres secteurs de l'économie. Une régulation que l'on a peut-être eu tort de considérer comme une protection contre l'irruption de nouveaux acteurs tant les phénomènes de mutations numériques sont puissants et pénétrants. Conscientes de ce défi, les grandes banques françaises se sont lancées dans d'ambitieux programmes de transformation associant politique d'acquisition de start-up et de technologies à une refonte de leurs organisations et de leurs offres. Une transformation cependant entravée par la rigidité de cette même régulation qui, associée à l'augmentation des obligations prudentielles, ne leur permet pas de lutter à armes égales avec de nouveaux entrants qui, eux, s'en affranchissent. Les banques courent ainsi le risque, qu'à terme, la captation de la relation client et de la valeur qui en découle par des start-up susceptibles d'être rachetées à prix d'or par les géants du web, ne débouche sur leur disparition au seul profit de ces derniers. Une « ubérisation » loin d'être comme les autres car elle engendrerait, de toute évidence, une significative perte de souveraineté des Etats européens, les géants en question étant, comme chacun sait, soit américains, soit chinois.

Mais au-delà des risques, et comme toute transformation, celle du secteur bancaire est aussi porteuse de nouvelles opportunités. En effet, et alors que le Royaume-Uni avait imposé sa domination dans les domaines des nouveaux moyens de paiement et du crédit participatif (crowdfunding), notamment grâce au passeport européen, la France a aujourd'hui parfaitement les moyens de se positionner sur d'autres aspects de l'évolution du secteur. En effet, forte de sa capacité d'innovation, elle est en mesure de s'imposer dans les domaines prometteurs de l'intelligence artificielle, de l'algorithme, de la blockchain et des crypto-monnaies.

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

Encore faudra-t-il qu'elle puisse conserver son avance technologique dans ces domaines en protégeant ses champions et en y investissant de façon massive.

Car il est en effet clair que l'idéologie n'a pas ici sa place tant les enjeux et les défis technologiques qui leurs sont associés sont complexes et susceptibles d'engendrer des répercussions majeures non seulement sur notre économie mais encore sur la souveraineté européenne. Cependant, le chemin est étroit entre deux abîmes, car il s'agit à la fois de ne pas laisser passer une chance historique de restaurer la place de la France dans la course à l'attractivité consécutive au « Brexit » et, dans le même temps, garantir la parfaite sécurité et traçabilité de l'écosystème tout aussi porteuses d'attractivité et cette fois-ci, sur le long terme. Une équation délicate pour le législateur français qui devra bientôt définir un cadre adapté à cette nouvelle donne dans un souci d'équilibre entre régulation, sécurité et innovation. C'est dans ce contexte et porteurs de l'ambition de contribuer à la définition de ce cadre que nous avons décidé d'organiser ces Assises qui réuniront parlementaires, représentants de l'exécutif et les principaux acteurs du secteur bancaire français et européen.

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

Programme

9h00 - Accueil

Laure de LA RAUDIÈRE, députée d'Eure-et-Loir

9h10 - Allocution d'ouverture

Mounir MAHJoubi, Secrétaire d'Etat au Numérique (sous réserve)

9h20 - « La banque, une espèce en voie de disparition ? »

Pascal PICQ, paléoanthropologue au Collège de France

9h35 – « Quelles transformations numériques pour le secteur bancaire ? »

Eric PASQUIER, CEO de Sopra Banking Software

9h47 – Keynote

Yves TYRODE, Chief Digital Officer, Groupe BPCE

10h00 Table ronde 1 - « Quel leadership pour la France dans un secteur bancaire transformé ? »

La France a aujourd'hui les moyens technologiques de se positionner sur de nombreux aspects de l'évolution du secteur bancaire. En effet, forte de sa capacité d'innovation, elle est en capacité d'imposer son leadership dans les domaines porteurs de la cybersécurité, des moyens de paiement, de l'intelligence artificielle, de l'algorithme, de la blockchain et crypto-monnaies.

Introduction et modération : Bertrand ANNETTE, Président de Lyncas

Intervenants:

- *Guillaume BLOT, Digital Transformation Officer, Sopra Banking Software*

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

- *David BOUNIE, directeur du département Sciences Économiques et Sociales, Télécom ParisTech*
- *Rémi GITZINGER, directeur exécutif, Galitt*
- *Paul MIZRAHI, Founding Partner, BlackFin Capital Partners (sous réserve)*
- *Un représentant de la Caisse des Dépôts*

10h55 Table ronde 2 - « Quelle réglementation pour encourager l'innovation et répondre aux enjeux de cybersécurité et de protection juridique ? »

DSP2, GDPR, ... : Quelles options prendre au service de la protection du consommateur et de la souveraineté européenne ? La course au moins-disant réglementaire a-t-elle un sens ? Le cadre réglementaire français peut-il devenir un facteur d'attractivité dans un contexte d'explosion des technologies financières et de concurrence accrue avec les États-Unis ? Face au risque juridique inhérent à certaines pratiques innovantes, la France peut-elle offrir un cadre juridique clair et sécurisant ? Le développement des blockchain va-t-il générer le remplacement des mécanismes de confiance traditionnels par des « smart contracts » ?

Introduction et modération : *Thibault VERBIEST, avocat associé, DS Avocats*

Intervenants:

- *Marie-Anne BARBAT-LAYANI, directrice générale de la Fédération Bancaire Française*
- *Franck GUIADER, directeur de la division Fintech, Innovation et Compétitivité, Autorité des Marchés Financiers*
- *Laure de LA RAUDIÈRE, députée d'Eure-et-Loir*
- *Eric PÉRÈS, vice-président de la CNIL*

11h55 - « Écosystème bancaire et transformation numérique : une opportunité pour l'économie française »

Restitution des travaux de la Fondation Concorde

Olivier BABEAU, professeur d'économie à l'université de Bordeaux

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.

12h05 Table ronde 3 - « La souveraineté française et européenne passe-t-elle par celle de ses banques ? »

La captation de la relation client et de la valeur qui en découle par les géants du web peut faire craindre une transformation du secteur bancaire au seul profit des grandes plateformes hégémoniques. Cette transformation engendrerait de toute évidence une significative perte de souveraineté des Etats européens. Comment préserver la souveraineté française et européenne sans pour autant brider l'innovation ? Comment imposer nos technologies, nos standards et notre droit dans le contexte d'une transformation numérique dominée par des acteurs américains ?

Introduction et modération : Bernard BENHAMOU, secrétaire général de l'Institut de la Souveraineté Numérique

Intervenants:

- Jean-Louis BANCEL, président, Office de Coordination Bancaire et Financière (OCBF)
- Eva KAILI, MEP Fintech et Blockchain, Parlement européen
- Philippe LAULANIE, directeur général, Groupement des Cartes Bancaires CB
- Frédéric VISNOVSKY, secrétaire général adjoint, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

12h55 – Conclusion

Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie

Avertissement : Copyright - Confidentialité

Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.